



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 70753

Texte de la question

M. Patrick Delnatte attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la sécurité dans les immeubles collectifs. De récents et dramatiques sinistres ont mis en évidence le fait que les installations électriques de nombreux immeubles sont particulièrement dangereuses par leur vétusté. Face à cette situation, il lui demande quelles mesures sont susceptibles d'être prises afin d'obliger les copropriétaires à des travaux de mise aux normes de ces installations électriques dans les parties privatives des copropriétés.

Texte de la réponse

Il n'existe pas de source précise de statistiques concernant les installations électriques et les origines des incendies d'habitation, toutefois des groupes de travail créés à l'initiative de filières professionnelles réalisent des extrapolations à partir des éléments disponibles. Ainsi, il apparaît que les décès imputables à des chocs électriques dans un logement sont légèrement inférieurs à 100 par an, sans qu'il soit possible d'affirmer qu'ils sont tous directement liés à la vétusté éventuelle de l'installation. De même, le nombre d'incendies ayant pour origine un incident électrique représenterait environ 1/5 des incendies d'habitation. Le rapport de mission confiée par le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement à MM. Patrick Doutreligne (délégué général de la fondation Abbé Pierre) et Philippe Pelletier (président de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat - ANAH) préconise notamment la mise en place d'un diagnostic électrique lors des transactions immobilières. Le Sénat vient d'adopter, lors de l'examen en première lecture du projet de loi portant engagement national pour le logement, un amendement qui instaure un état de l'installation intérieure d'électricité des logements au moment des ventes. Par ailleurs, le Gouvernement a l'intention d'engager une large campagne de sensibilisation du public aux risques d'incendies.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Delnatte](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70753

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7284

Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 995